

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Collecte et analyse d'informations relatives à la caractérisation d'un système
- Conception de modèles théoriques et prédictifs
- Expertise et conseil dans la gestion des espaces naturels et littoraux
- Gestion de projets environnementaux notamment dans la conservation des milieux littoraux
- Sensibilisation et communication sur la gestion du patrimoine littoral et son aménagement
- Interaction entre les acteurs socio-économiques (collectivités territoriales, organismes d'état, laboratoires de recherche ou bureaux d'études, secteur privé)
- Participation à l'élaboration de budget et de son suivi
- Contribution à répondre à des appels d'offres
- Réalisation de diagnostics
- Proposition et mise en place de recommandations selon la norme en vigueur
- Veille

### 2. Référentiel de compétences

- Concevoir et conduire une réflexion interdisciplinaire pour résoudre une problématique littorale environnementale
- Contribuer à la conception, à la mise en place et à la mise en œuvre de politiques de gestion environnementale et de planification territoriale dans des domaines variés (développement touristique, aménagement du territoire, protection des milieux, gestion des risques naturels, adaptation au changement climatique)
- Mobiliser les outils et méthodologies nécessaires à la réalisation d'un diagnostic afin de mettre en œuvre des stratégies de gestion de l'environnement
- Élaborer et appliquer un protocole d'acquisition de données pour répondre, de façon adaptée, à une problématique environnementale
- Apprécier des éléments de contexte pour évaluer un projet ou une politique publique donné(e)
- Mobiliser les connaissances et outils pour identifier les enjeux environnementaux et sociétaux
- 
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

## MASTER – SCIENCES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

### 3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.